

ASSOCIATION NAUTIQUE FONTAINEBLEAU – AVON

Siège Social : Hôtel de ville, FONTAINEBLEAU – 77300

Fondée en 1925



” Aviron ”

N° Préfecture : **6714**

Agrément Jeunesse et Sports : **AS 77.910.454**

N° Siret : **324.623.121.000.15**

Code APE : **926 C 0**

Tél. : 01 60 72 06 64

Fax. : 01 60 71 93 12

anfa-aviron@wanadoo.fr

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Présidentes et Présidents de clubs

Fontainebleau, le 2 octobre 2008

Madame, Monsieur

L'Association Nautique Fontainebleau-Avon aviron et la Ligue d'Ile de France organisent, pour vos jeunes, une manifestation sportive et ludique : à Fontainebleau, le **dimanche 7 décembre 2008**.

Il s'agit de la sixième édition de l'« **Avirathlon du Pays de Fontainebleau** ».

Elle est réservée à l'ensemble des benjamins et minimes de vos clubs. Elle se veut être un objectif de début d'hiver et, pour vous, un biais afin « d'amener » leurs parents à s'intéresser à nos activités pour une autre chose que le « *tout sportif* ».

Elle se déroulera sous la forme d'un parcours (*boucle de 1500 mètres*) en « yolettes de couple » sur le canal du château de Fontainebleau, suivie d'une épreuve « vélo – course à pieds » (*2500 mètres*) autour de ce même canal. Les temps d'efforts cumulés donneront le classement final des équipages.

Ensuite, un repas chaud sera pris en commun, puis, la visite du Château sera organisée pour l'ensemble des participants, athlètes, cadres et parents.

Notre souhait est donc :

- de vous associer à cette manifestation,
- de vous permettre d'y venir **sans les tracas habituels** (*remorques, embarcations, cars, ...*), **le matériel sera fourni**,
- et d'organiser pour ces jeunes une sortie « accompagnée », en cherchant à trouver « **le relais** » **qui manque toujours ... les parents**.

Pour l'ensemble de la régata, une participation de **11 ou 16 euros par jeune** est demandée selon votre ligue d'origine.

Pour la fluidité des repas et diminuer la période dévolue à la remise des récompenses, les « souvenirs » seront donnés à chaque participant, dès l'arrivée de la course à pieds et il sera possible de manger à partir de **11h30**. Récompenses et médailles distribuées à l'issue de la manifestation.

Cette année, notre patrimoine utilisé s'est embelli. En effet, grâce aux actions entamées par le Château de Fontainebleau, la perspective du canal est rendue aux yeux du public. Dans ce cadre, le stationnement de véhicules personnels se situera après les grilles situées à l'est du canal.

Nous restons à votre entière disposition, pour vous communiquer tous renseignements complémentaires. Vous attendant nombreux pour cette nouvelle édition, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos meilleurs sentiments sportifs.

Jacques LESAGE

Président de la Commission Sportive d'Ile de France

Jean-Pierre LEROUX

Président de l'AN Fontainebleau-Avon aviron

Guy JOUANNO

Président de la Ligue d'Ile de France

Adresse de correspondance : 27 bis rue des hautes boulangères – 77850 – HERICY